

Lettre d'engagement COP 2022 du Crédit Mutuel Arkéa

Dans le contexte actuel, marqué par des crises - qu'elles soient sanitaire, géopolitique, écologique ou sociale, l'accélération des transitions est devenue indispensable. Les enjeux sociétaux et la problématique environnementale sont étroitement liés : le dérèglement climatique, l'impact sur l'emploi, l'éducation, l'accès à la santé, l'accès au logement, l'inclusion financière...

Face à ces défis, l'ensemble des acteurs doit œuvrer, de concert, pour une transition socialement juste en faveur du bien-être de tous, y compris des générations futures.

Ces nécessaires transitions, environnementale et sociétale, sont à la fois porteuses de risques, qu'il est important de considérer et de maîtriser, et d'opportunités de développement pour les territoires et leurs acteurs, qu'il convient de saisir.

Nous avons conscience que des changements de paradigmes sont inéluctables. De nouveaux modèles d'affaires sont à inventer pour contribuer, notamment, à l'atteinte des engagements de l'Accord de Paris de 2015 et répondre aux aspirations sociétales.

Pour se développer, l'économie s'appuie sur les capitaux que lui apporte la finance. En tant qu'acteur du secteur financier, nous avons donc un rôle clé à jouer pour accélérer l'évolution vers un modèle de croissance économique plus soutenable.

En cohérence avec son positionnement de banque territoriale et coopérative, le Crédit Mutuel Arkéa entend être un acteur engagé dans ce défi majeur qui consiste à construire une économie et une finance plus durables. Grâce aux liens de proximité que le groupe bancaire a tissés, depuis toujours, avec ses parties prenantes, il est en prise avec les besoins et les attentes du terrain, au cœur des écosystèmes. La proximité est un marqueur fort de l'ADN du Crédit Mutuel Arkéa qui constitue un levier important dans l'atteinte de ses objectifs, en faveur de l'économie réelle.

Dans cette perspective de contribution active aux enjeux de demain, le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'engage à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs, qui s'inscrit dans la durée, pour accompagner les transitions.

Nos actions se concentrent sur deux transitions que nous jugeons prioritaires : la transition environnementale ainsi que la transition vers une société inclusive et équilibrée. C'est ainsi que nous participons à la pérennité des écosystèmes, qu'ils soient écologiques ou économiques. Ces engagements, portés par le groupe, ont vocation à contribuer en priorité aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Ils s'illustrent par des actions concrètes dans l'exercice des différentes activités du groupe.

- La Stratégie climat 2020-2024 formalise les engagements du groupe et de ses entités à transformer les pratiques de financement et d'investissement au regard de l'enjeu climatique à horizon 2024. Nous avons diffusé en juin dernier notre deuxième rapport climat, selon les recommandations de la TCFD (Taskforce on Climate-Related Financial Disclosure).
- Le groupe a adopté des politiques sectorielles Charbon (2020) et Pétrole et gaz (2021), s'engageant à une sortie totale du charbon d'ici fin 2027 et des acteurs engagés sur les Énergies Fossiles Non Conventionnelles d'ici fin 2030.
- Le Crédit Mutuel Arkéa travaille, plus spécifiquement, à davantage orienter les capitaux vers des investissements et financements qui prennent en compte les enjeux environnementaux et sociaux.

Notre groupe bancaire a développé une méthodologie de mesure des impacts qui permet une approche équilibrée de la performance financière et de la performance extra-financière, sociale et environnementale. La mesure de notre impact sera notre guide et nous permettra de rationaliser notre prise de décisions, nos éventuels renoncements, pour améliorer la performance globale.

Nous étions la première banque française à saisir l'opportunité de formaliser notre Raison d'être en 2020. Elle traduit la proximité relationnelle et l'ancrage territorial, la responsabilité dans l'action, la culture du temps long, l'innovation au service de la réalisation des projets des clients et partenaires, l'inclusion et la solidarité avec l'ensemble des parties prenantes.

Depuis mai 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a choisi d'aller encore plus loin : son Conseil d'administration a validé la modification des statuts pour devenir Société à mission. Un engagement solennel et opposable qui renforce le sens que nous donnons à nos activités et le lien que nous nouons avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Le Crédit Mutuel Arkéa est engagé, depuis 2015, auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du **Pacte Mondial des Nations Unies** et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Un engagement que nous avons renforcé en 2021 par la signature des Principles for Responsible Banking (PRB) de l'UNEP-FI.

Au nom du Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa, je renouvelle aujourd'hui notre engagement entier et sincère auprès du Global Compact des Nations Unies. Cette démarche, à la fois de responsabilité et de transparence, s'inscrit pleinement dans l'exercice d'une finance durable comme l'entend le Crédit Mutuel Arkéa, avec le souci d'une amélioration continue.

Julien Carmona
Président du Crédit Mutuel Arkéa